

**DECLARATION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA
PÊCHE DU BENIN A L'OCCASION DE LA 39^{ème} SESSION DE LA CONFERENCE DE
LA FAO.**

**Monsieur le Président de la Conférence,
Excellence Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Président Indépendant du Conseil,
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant cette auguste Assemblée à l'occasion de la 39^{ème} session de la conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), qui de manière opportune a hautement apprécié le travail admirable fourni par le Directeur Général de l'Organisation et son équipe.

Mesdames et Messieurs, nous nous devons d'être fiers de sa réélection.

A l'occasion de la tenue de la présente Conférence, je voudrais, solennellement, vous témoigner toute la reconnaissance de mon pays, de son Gouvernement et de son Président le Docteur Boni YAYI, que des contraintes majeures ont empêché d'être présent.

Mesdames et Messieurs,

Vous me permettez de souligner à votre Haute attention que nos différents pays à ressources limitées, restent affectés jusqu'à présent par les conséquences des différentes crises que le monde a connu depuis 2008. En effet, la faim et la malnutrition continuent de sévir en Afrique Sub-saharienne malgré les efforts incessants de réforme des systèmes de production et de distribution de biens alimentaires. C'est ce qui justifie l'intérêt particulier que mon Pays, le Bénin, porte sur le thème de la présente Conférence: "*Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale et de la faim en renforçant la résilience en milieu rural : protection sociale et développement durable de l'agriculture*". Ce thème définit fondamentalement le chantier majeur sur lequel nous devrons mobiliser nos énergies au cours de cette session, afin de forger un consensus autour des actions à engager pour concrétiser les résultats que nous voulons atteindre.

À cet égard, le Programme de développement de l'après 2015 devra naturellement tenir compte des enseignements et des expériences acquises lors des quinze dernières années dans la phase de la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Je pense fortement que les efforts doivent, par conséquent,

se poursuivre pour l'élimination de l'extrême pauvreté, des poches de pauvreté persistantes surtout dans le milieu rural et dans les zones péri-urbaines, en mettant un accent particulier sur la création d'emplois décents au profit de la jeunesse et des femmes. C'est là le bien-fondé de la mise en place progressive, au Bénin, des coopératives agricoles de jeunes avec des mesures d'accompagnement liées à la mécanisation et aux aménagements hydro-agricoles.

Dans cet ordre d'idées, vous me permettez encore de rappeler que le Programme d'Action d'Istanbul s'est fixé comme objectif majeur de réduire de moitié le nombre des Pays Moins Avancés (PMA) à l'horizon 2020 et a placé au premier rang de ses priorités pour y parvenir le renforcement de leurs capacités techniques productives.

Monsieur le Directeur Général, Mesdames et Messieurs,

Le Bénin, mon pays, a démarré l'évaluation finale des Objectifs du Millénaire de Développement (OMD) 2015 afin de dresser un bilan sans complaisance des gros efforts déployés et des résultats atteints dans tous les domaines ciblés par ces Objectifs.

En toute modestie, je puis dire que les dernières évaluations des performances des OMD 2015 placent le Bénin en tête des vingt premiers pays ayant réalisé le plus de progrès en termes absolus au regard de la proportion de leurs populations sortie de la pauvreté. Mon Pays, en effet, s'est distingué, entre autres initiatives, par l'instauration de la gratuité de l'enseignement maternel et primaire et l'octroi de facilités aux niveaux de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, aux élèves et étudiants démunis. Ces mesures ont permis ainsi d'augmenter sensiblement le taux de scolarisation, surtout des filles. Mais des efforts restent encore à poursuivre.

En conclusion et prenant en compte l'acuité de la problématique de éradication de la pauvreté en général et en particulier celle rurale et de la faim, le Gouvernement béninois a décidé de soutenir cet engagement noble de la FAO et s'engage à prendre en compte toutes les résolutions qui seront issues de cette 39^{ème} session de la Conférence de la FAO pour le bonheur et la prospérité de nos populations.

Vive la Coopération Internationale au service du Développement !

Je vous remercie de votre aimable attention